

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 2 mars 2005

Présents: Mmes SERVAGE - DELPEYROUX - RENARD
MM ROMERO – COURTIN – MORIAUX

**Enregistrement des feuilles de marque
Championnats de France**

NM2 19ème journée n° 506 - 517 – 531

NM3 17ème journée n° 1153 – 1159 – 1161 - 1194 – 1197 – 1201

Cadets 1ère division – 1^{ère} journée retour

Groupe A n° 4 – 5 – 8

Groupe B n° 2 et 6

Cadets 2ème division – 1^{ère} journée retour

Groupe A N° 10

Groupe B N° 1 – 8 – 13

3ème faute technique Entraîneur Grzanka S. Licence 3560151 ALM Evreux

Minimes Masculins – 5^{ème} journée retour

Groupe A N° 75 – 79 – 81

Groupe B N° 60 (4^{ème} journée retour) - 81 – 82 - 85 – 86

Ligue Féminine N° 108

NF1 N° 129 – 132

NF2 N° 420 – 511 – 525 – 532

NF3 N° 769 – 774 – 775 – 796 – 797 – 800 – 805 – 810 – 811 –

Minimes Filles Journée du 27 février 2005

Groupe A 79 – 80 – 87

Groupe B 87 – 88 – 91 – 92 – 94 – 100 – 101 – 105

Cadettes Journée du 27 février 2005

Groupe A 58 – 59

Groupe B 62 – 66 – 68 – 71

Minimes Filles 3^{ème} faute technique

KOZOSA Licence 3770498 Bar le Duc

**Enregistrement des feuilles de marque
Coupes de France**

CFSM 32^{ème} de finales N° 19

Trophée CFSM 32^{ème} de finales

N° 227 à 255 sauf 227 - 229 - 235 - 238 - 239 - 253 - 254

DOSSIER TRAITE

Dossier CFS 04/05 N° 78

Coupe de France Masculine N° 238 Sablé Basket / St Michel d'Avranches du 26 février 2005

CONSTATANT que lors de la journée du 26 février 2005, la rencontre de Coupe de France Masculine N° 238 Sablé Basket / St Michel d'Avranches a été arrêtée à la 6^{ème} minute du 3^{ème} quart temps ;

CONSTATANT que l'arrêt de la rencontre a été causé par un joueur de St Michel d'Avranches qui a cassé un panneau en plexiglas ;

CONSTATANT que le groupement sportif qui utilisait une salle de remplacement n'a pas été en mesure de procéder à l'échange du panneau, malgré une intervention rapide auprès des services techniques municipaux ;

CONSTATANT qu'aucune salle autre n'était disponible pour que la rencontre puisse se terminer ;

CONSTATANT que les rapports des arbitres confirment que le joueur de St Michel d'Avranches ne s'est pas accroché au cercle, et que le groupement sportif de Sablé a tout mis en œuvre pour trouver une autre salle ;

CONSIDERANT que le groupement sportif St Michel d'Avranches ne peut être tenu responsable du bris de panneau ;

CONSIDERANT que le groupement sportif Sablé Basket a fait le nécessaire auprès de la municipalité pour des réparations rapides ;

CONSIDERANT qu'un changement de panier nécessitait une vérification et des tests par la Commission de Sécurité ;

CONSIDERANT que ces travaux ne peuvent être réalisés avec une limitation de temps ;

CONSIDERANT qu'aucune autre salle n'était disponible ;

PAR CES MOTIFS, la Commission Fédérale Sportive décide que la rencontre sera à jouer à la première date libre du calendrier, à savoir le **samedi 12 mars 2005 à 20h00** selon les règles de la compétition pour la prise en charge des frais des officiels et répartition des recettes.

Demande de rencontres internationales

CLUB	EQUIPE
Martigues sport basket du 25 au 27 mars 2005	Lituanie - Estonie - Pologne - Espagne - Italie - Croatie
BO Beaunois les 28/29 mai 2005	Belgique - Suisse
BC Douai du 9 au 12 juin 2005	Pologne, Croatie, USA, Slovénie, Turquie, lituanie, canada
Eckbolsheim BB les 26 et 27 mars 2005	Belgique - Suisse - Republique Tchèque
Ligue régionale de la Réunion du 17 au 24 décembre 2005	Seychelles - Ile Maurice - Mayotte - Madagascar - Comores
AS Marechart Riom les 20, 21, 22 mai 2005	Belgique - Slovénie - Pologne
US Pau Nord les 26 et 27 mars 2005	okk Belgrade - Alba Berlin - sélection Guipuzcoa - Key Sport Novisad
BC Orchesien du 26 au 28 mars 2005	Belgique - Roumanie - Pologne - Croatie - Serbie Monténégro - Pays Bas
BC District de Vienne les 26 et 27 mars 2005	République Tchèque - Serbie - Lituanie
Enfants Du Forez les 27 et 28 mars 2005	TTT Riga - BC Haneffe - Sélection Baden Wurtemberg - Sélection Latvia